



DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PLAN D'AFFECTATION CANTONALE N° 292 A Col des Mosses - La Lécherette

Zoom N° 2 : Arsat

Echelle : 1 : 1'000



La Cheffe de la division biodiversité et paysage :

*eh*

Soumis à l'enquête publique au greffe municipal d'Ormont-Dessous du 8 juin 2012 au 9 juillet 2012 et à l'enquête complémentaire du 21 mai 2014 au 19 juin 2014

La Syndic:

*E. Guy*

La Secrétaire:

*S. M...*

Soumis à l'enquête publique au greffe municipal de Château-d'Oex du 8 juin 2012 au 9 juillet 2012 et à l'enquête complémentaire du 21 mai 2014 au 19 juin 2014

Le Syndic:

*M. Audin*

La Secrétaire:

*H. B...*

Approuvé par le Département compétent:

Lausanne, le 25 mars 2015

CERTIFIÉ CONFIDENTIEL Service du développement territorial La Cheffe du Département

Etabli sur la base des données cadastrales (dernière mise à jour complète faite le 15 janvier 2014) fournies par: EFA+C ingénieurs géomètres officiels SA Les Diablerets, le 11 décembre 2014 B. Croisier Ing. EPFL / géom. officiel

Légende

Zones d'affectation

- Zone agricole protégée I
Zone agricole protégée II
Zone agricole protégée III
Zone agricole protégée IV
Zone naturelle protégée
Zone d'activités touristiques A
Aire forestière à titre indicatif

Remontées mécaniques

- Existantes

Parcs de stationnement

- Parcs de stationnement existants

Domaine public et servitudes

- Domaine public
Servitude de passage public (assiette à titre indicatif)

